



Toute personne qui fournit des conseils ou des services en matière d'immigration doit être dûment réglementée. L'Immigration Advice Authority (IAA - Autorité de conseil en matière d'immigration) établit un code de normes pour les conseillers en immigration, et peut enquêter sur les plaintes en votre nom si les choses tournent mal.

Pour être sûr d'obtenir des conseils professionnels en matière d'immigration auxquels vous pouvez faire confiance, vérifiez toujours que votre conseiller est enregistré auprès de l'IAA, ou recherchez un conseiller réglementé par notre intermédiaire.

Trouver un conseiller agréé par l'IAA

Vous pouvez trouver un conseiller en immigration agréé en visitant le site **gov.uk/iaa**



Qu'est-ce que l'Immigration Advice Authority (IAA -Autorité de conseil en matière d'immigration) ?

L'IAA est l'organisation qui réglemente les conseillers en immigration et promeut les meilleures pratiques dans le secteur des conseils en immigration. Pour être enregistré auprès de nous, un conseiller doit prouver qu'il satisfait à notre code de normes et qu'il continue à respecter ces normes.

Il est illégal de fournir des conseils en matière d'immigration au Royaume-Uni sans être dûment réglementé. Ceux qui le font mettent en danger des personnes vulnérables et portent atteinte au système d'immigration. L'IAA a le pouvoir de prendre des mesures à l'encontre des conseillers qui enfreignent la loi.



Se plaindre d'un conseiller

Si vous avez eu une mauvaise expérience, nous voulons en être informés afin de pouvoir remédier à la situation. Vous pouvez déposer une plainte auprès de l'IAA pour:

- d'un mauvais service reçu d'un conseiller enregistré auprès de l'IAA, tel qu'une tromperie, une surfacturation, un mauvais service à la clientèle, un mauvais conseil ou l'absence de réponse
- les conseils en matière d'immigration que vous avez reçus d'une personne non réglementée

Vous pouvez également demander à quelqu'un de déposer une plainte en votre nom, par exemple un ami, un avocat ou une organisation bénévole.

Cliquez ici pour visiter notre site internet

Comment nous contacter

Pour déposer une plainte ou simplement poser une question d'ordre général, il existe plusieurs moyens de contacter l'IAA:

- Accédez à gov.uk/iaa
- Envoyez un e-mail à info@immigrationadviceauthority.gov.uk